



Le Conseil national de la communication(CNC), l'organe régulateur des Médias au Cameroun, vient de sommer Vision4 de se plier aux règles d'éthique et déontologie du métier.

C'est un nouveau feuilleton qui s'ouvre ainsi entre le gendarme des médias au Cameroun et Vision 4, la chaîne de télévision appartenant à l'homme d'affaires Jean Pierre Amougou Belinga.

Le CNC de Peter Essoka, dans un communiqué lu au journal de 13 heures sur les ondes du poste national de la Crtv, demande à Vision 4 de se conformer à l'éthique et la déontologie du métier, sous peine, des sanctions prévues par la réglementation en vigueur.

Les rapports entre le CNC et Vision 4 sont souvent très conflictuels. La dernière sanction du média basé à Nsam par l'organe régulateur, remonte à plus d'un an. Vision4 avait alors écopé d'une sanction d'un mois après l'information, annonçant le président Gabonais, Ali Bongo pour mort.

Par ailleurs, le promoteur de la chaîne Jean-Pierre Amougou Belinga, les journalistes Ernest Obama et Nadine Patricia avaient également été sanctionnés.

Exacerbé par ces sanctions du CNC, Amougou Belinga avait même annoncé la fermeture définitivement de Vision 4 et les autres entités du groupe de presse l'Anecdote, avant de se rétracter par la suite.